



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3697

Approbation de conventions de partenariat entre la Ville de Lyon / Musée des beaux-arts,
l'Université Paris-Sorbonne et l'Ecole Centrale de Lyon

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 26 MARS 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 MARS 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 MARS 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 AVRIL 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. REMY

ABSENTS NON EXCUSES : M. HAVARD, M. TETE

2018/3697 - APPROBATION DE CONVENTIONS DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE LYON / MUSEE DES BEAUX-ARTS, L'UNIVERSITE PARIS-SORBONNE ET L'ECOLE CENTRALE DE LYON (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Musée des beaux-arts de Lyon a établi au fil des années des relations de partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur du territoire de l'agglomération lyonnaise.

Fort de son rayonnement national, le Musée est sollicité par l'Université Paris Sorbonne ainsi que par l'Ecole Centrale Lyon.

L'Université Paris Sorbonne et le Musée s'accordent à collaborer dans le domaine de l'enseignement et de la culture scientifique. Ils partagent une commune volonté de traiter sur le même plan les savoirs et les productions culturelles de toutes les sociétés humaines du présent comme du passé, dans une perspective comparative et interdisciplinaire. L'Université souhaite développer avec le Musée et les partenaires scientifiques de ce dernier, une collaboration destinée à enrichir ses enseignements et à proposer aux étudiants des cursus qui intègrent la possibilité de travailler sur les collections conservées au musée.

La coopération mise en place entre l'Université et le Musée est destinée aux étudiants de première et deuxième années de master et aux doctorants et portera sur :

- l'accueil de stagiaires de l'université au sein du musée ;
- la participation et l'animation commune d'ateliers, d'interventions culturelles ou scientifiques ;
- la participation commune à des travaux de recherche.

La première phase d'intervention consistera en l'inventaire des collections inédites d'art islamique du Musée des beaux-arts de Lyon (1 200 pièces). Il s'agira de procéder au classement, d'établir une base de données scientifique et d'actualiser les fiches d'objets du musée.

Dans le cadre du présent partenariat, le Musée souhaite pouvoir faire participer les étudiants de l'Université à ses travaux de recherche. Cette première phase d'intervention implique la coopération d'étudiants en histoire de l'art de niveau Master et doctorat sous la direction du musée.

L'Ecole centrale Lyon, quant à elle, a pour mission de former des ingénieurs généralistes et en apprentissage ainsi que des docteurs multidisciplinaires. Au-delà du socle de compétences scientifiques et techniques qu'elle enseigne, l'École Centrale propose une ouverture sur le monde et une approche des sciences humaines et sociales, qui font aujourd'hui la valeur ajoutée des ingénieurs Centraliens de Lyon. Dans le cadre du cours « Mondialisation et transculturalités », les étudiants de L3 doivent se constituer une culture visuelle et artistique pour laquelle la fréquentation et la familiarité avec les collections du Musée des beaux-arts est une ressource importante.

La coopération avec l'École Centrale Lyon portera sur l'organisation de visites et d'actions pédagogiques au musée à destination des étudiants et stagiaires de l'École Centrale, avec l'organisation de deux cours magistraux autour des collections ou d'une exposition dans l'auditorium du musée ainsi que de visites thématiques au sein des collections du musée ou au sein des expositions.

Les conventions, jointes au rapport, définissent les modalités de ces partenariats.

Vu lesdites conventions ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

1. Les conventions susvisées, établies entre la Ville de Lyon / Musée des beaux-arts, l'Université Paris/Sorbonne et l'École Centrale Lyon sont approuvées.

2. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER